

TRANSPORTS AIDES AU TRANSPORT SCOLAIRE

Forfait Imagine R, carte Scol'R, aides aux « internes »... Le Département participe au financement des différents modes de transports scolaires proposés aux élèves de Seine-et-Marne. Objectif : faciliter leur mobilité et alléger le budget des familles.

Le forfait Imagine R

Un forfait Imagine R annuel est réservé aux élèves de l'enseignement primaire, secondaire et aux apprentis (hors contrat de professionnalisation). Proposé par Île-de-France Mobilités (IDFM), il permet aux élèves de se déplacer en Seine-et-Marne et dans toute l'Île-de-France sur les lignes des réseaux : OPTILE, RATP et Transilien SNC F, hors circuits spéciaux scolaires.

Pour qui ?

Pour bénéficier de ce forfait, il faut :

- avoir moins de 16 ans* ;
- avoir moins de 26 ans* et suivre un cursus de l'enseignement primaire ou secondaire, ou une formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat avec le statut d'apprenti ;
- avoir moins de 26 ans* et suivre une formation d'insertion de longue durée destinée aux jeunes déscolarisés en difficulté.

** au 1^{er} septembre de l'année de souscription*

Depuis septembre 2020, Île-de-France Mobilités a baissé le coût de ce forfait à 24 € pour les élèves, âgés de moins de 11 ans au 31 décembre de l'année de souscription de ce titre.

Comment obtenir le forfait Imagine R ?

La demande d'abonnement Imagine R s'effectue en ligne [le site d'IDFM \(https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/forfait-navigo-imagine-r-souscription-en-ligne\)](https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/forfait-navigo-imagine-r-souscription-en-ligne).

Après traitement du dossier, le forfait Imagine R chargé avec le forfait initial est envoyé par courrier (première souscription).

S'il s'agit d'un renouvellement, le demandeur reçoit un courrier l'informant de la possibilité de recharger sa carte en gare (automates), aux guichets des transporteurs, ou [sur son espace navigo \(recharger ma carte Navigo\)](#)

Quels tarifs ?

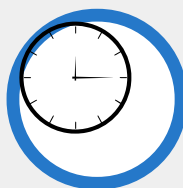
Le Département subventionne à hauteur de 275 € annuel le forfait Imagine R des collégiens.

La participation des familles sera donc réduite *in fine* à 98 € pour l'année scolaire 2023/2024.

Le Département accorde une subvention plus importante pour les collégiens et les lycéens boursiers.

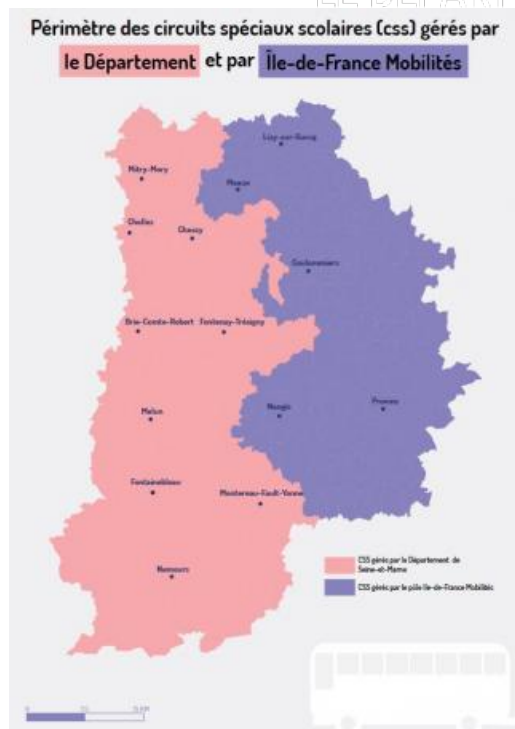
TARIFS FORFAIT IMAGINE R

PUBLICS	TARIFS
Primaire (- de 11 ans)	24 €
Collège (+ de 11 ans)	98 €
Lycée	373 €



Consulter [les horaires et itinéraires des lignes régulières](https://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/itineraire) (<https://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/itineraire>) sur le site Île-de-France Mobilités.

La carte Scol'R



Répartition des circuits spéciaux scolaires gérés par le Département et Île-de-France Mobilités
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

La carte Scol'R est un abonnement annuel à un service de circuits spéciaux scolaires qui permet aux élèves de Seine-et-Marne d'effectuer un aller-retour quotidien entre leur domicile et leur établissement scolaire quand il n'existe pas de lignes régulières (routières ou ferrées).

A compter de l'année scolaire 2023-2024 et jusqu'à juillet 2026, l'organisation des circuits spéciaux scolaires et la délivrance des cartes Scol'R seront partagées entre le Département et IDFM, selon un découpage du territoire :

- à l'Ouest de la Seine-et-Marne, le transport scolaire sera géré par le Département ,
- à l'Est de la Seine-et-Marne, le transport scolaire sera géré par IDFM, via un nouveau pôle IDFM créé en Seine-et-Marne.

Les tarifs des cartes Scol'R et les modalités d'inscription demeurent pour l'essentiel inchangés. Retrouver ci-dessous le détail des modalités d'inscription et les tarifs.



Les inscriptions en ligne à la carte Scol'R pour l'année 2023/2024 sont ouvertes à partir de mi-juin.

Pour qui ?

Pour faire une demande de carte Scol'R, il faut :

- être âgé(e) de moins de 21 ans le jour de la rentrée scolaire,
- être scolarisé(e) avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire avant le Bac,
- fréquenter un établissement public ou privé sous contrat en Seine-et-Marne.

Cette carte est valable :

- pendant la période scolaire,
- pour effectuer un aller-retour quotidien entre domicile et école,
- sur un circuit scolaire spécial (elle ne peut pas être utilisée sur les lignes régulières).

Comment s'inscrire ?

Il est recommandé de s'inscrire **en ligne sur Île-de-France Mobilités** ([https://ts.iledefrance-](https://ts.iledefrance-mobilites.fr/Pegase3/Usager/ConnexionExterneUsager/Connexion/?returnUrl=%2FPegase3%2FUsager%2FPortailUsager%2FIndex%2F%3FcompteClient%3DIDFM%26environnement%3DProd%26urlAcces%3DIDFM)

[mobilites.fr/Pegase3/Usager/ConnexionExterneUsager/Connexion/?](https://ts.iledefrance-mobilites.fr/Pegase3/Usager/ConnexionExterneUsager/Connexion/?returnUrl=%2FPegase3%2FUsager%2FPortailUsager%2FIndex%2F%3FcompteClient%3DIDFM%26environnement%3DProd%26urlAcces%3DIDFM)

[returnUrl=%2FPegase3%2FUsager%2FPortailUsager%2FIndex%2F%3FcompteClient%3DIDFM%26environnement%3DProd%26urlAcces%3DIDFM](https://ts.iledefrance-mobilites.fr/Pegase3/Usager/ConnexionExterneUsager/Connexion/?returnUrl=%2FPegase3%2FUsager%2FPortailUsager%2FIndex%2F%3FcompteClient%3DIDFM%26environnement%3DProd%26urlAcces%3DIDFM)

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire en ligne, veuillez suivre les instructions sur le tableau ci-dessous.

	VOUS HABITEZ À L'OUEST DE LA SEINE-ET-MARNE (TRANSPORT SCOLAIRE GÉRÉ PAR LE DÉPARTEMENT)	VOUS HABITEZ À L'EST DE LA SEINE-ET-MARNE (TRANSPORT SCOLAIRE GÉRÉ PAR ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS)
VOUS NE SOUHAITEZ PAS VOUS INSCRIRE ET PAYER EN LIGNE ? REMPLISSEZ LE BON FORMULAIRE D'INSCRIPTION	Retrouver votre formulaire d'inscription ici	Retrouver votre formulaire d'inscription ici
RENOVUEZ LE DOSSIER COMPLET À LA BONNE ADRESSE	Département de Seine-et-Marne Direction des Transports – SCOL'R CS 50377 Hôtel du Département 77010 Melun CEDEX	Île-de-France Mobilités Direction des Transports – SCOL'R CS 50377 17 avenue de la Libération CS 80796 77008 Melun CEDEX
POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES CIRCUITS SPÉCIAUX SCOLAIRES ET L'INSCRIPTION À LA CARTE SCOL'R ? CONTACTEZ NOUS !	Par mail à l'adresse : transports.scolaires@departement77.fr Par téléphone au : 01.64.14.77.77	Par mail à l'adresse : css77@iledefrance-mobilites.fr
VOUS SOUHAITEZ SIGNALER UN RETARD OU UN PROBLÈME DE QUALITÉ DE SERVICE SUR LE CIRCUIT DE VOTRE ENFANT ? CONTACTEZ NOUS ?	Par mail à l'adresse : transports.scolaires@departement77.fr Par téléphone au : 01.64.14.77.77	Par mail à l'adresse : css77@iledefrance-mobilites.fr
À TITRE EXCEPTIONNEL, VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UN RÈGLEMENT EN ESPÈCE ? NOUS VOUS RECEVONS.	Département de Seine-et-Marne - Direction des transports 3, rue Barthel - 77000 Melun Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h	Île-de-France Mobilités Direction des transports CS 80796 77008 MELUN CEDEX Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h

TÉLÉCHARGER



Formulaire d'abonnement à la carte Scol R 2023/2024 PDF - 253.71 Ko (/sites/default/files/media/downloads/dt-23-formulaire-abonnement-scol-r-circuit-speciaux-23-24-web.pdf)



Règlement transport scolaire circuits spéciaux 2023/2024 PDF - 219.46 Ko (/sites/default/files/media/downloads/dt-23-brochure-reglement-transport-scolaire-circuits-speciaux-web-2.pdf)

Quels tarifs ?

Le Département prend en charge une partie de l'abonnement des collégiens et lycéens seine-et-marnais. L'autre partie est prise en charge par la famille de l'élève. Cette participation familiale à la carte Scol'R, quels que soient les critères de distance et de sectorisation, est la suivante :

TARIFS CARTE SCOL'R

PUBLICS	TARIFS
Primaire	24 € TTC
Collège	24 € TTC
Lycée	150 € TTC
Élèves non Seine-et-Marnais	329,25 € TTC



Consulter **les horaires des circuits spéciaux scolaires** (<https://ts.iledefrance-mobilites.fr/Pegase3/Usager/PortailUsager/Horaire/>) sur le site Île-de-France Mobilités.

LIENS UTILES

- > [Le site Imagine R \(https://www.imagine-r.com/\)](https://www.imagine-r.com/)
- > [Le site Île-de-France Mobilités \(https://www.iledefrance-mobilites.fr/\)](https://www.iledefrance-mobilites.fr/)
- > [Inscription carte Scol R \(https://ts.iledefrance-mobilites.fr/Pegase3/Usager/ConnexionExterneUsager/Connexion/?returnUrl=/Pegase3/Usager/PortailUsager/Index/%3FcompteClient%3DIDFM%26environnement%3DProd%26urlAcces%3DIDFM\)](https://ts.iledefrance-mobilites.fr/Pegase3/Usager/ConnexionExterneUsager/Connexion/?returnUrl=/Pegase3/Usager/PortailUsager/Index/%3FcompteClient%3DIDFM%26environnement%3DProd%26urlAcces%3DIDFM)



—AIDES AUX TRANSPORTS

Direction des transports

Département de Seine-et-Marne
transports.scolaires@departement
77.fr



Créé le: 10/06/2020

- Mis à jour le : 4/06/2021